# Rese'EAV





Lettre d'information 2023



# Votre service public de l'eau

Depuis le 1er janvier, la RESE assure le service public d'alimentation en eau potable des communes de Bourcefranc-le-Chapus, Marennes, Moëze, Port-des-Barques, Soubise, Saint-Froult, Saint-Nazaire-sur-Charente (agence RESE Les Estuaires), Andilly-les-Marais, Charron, Courçon, Longèves, Saint-Ouen-d'Aunis, Villedoux (agence RESE Aunis) et Pons (agence RESE Haute Saintonge). Nos équipes sont à votre écoute.

# Hausse du prix des services d'eau

# Bien comprendre ma facture

Le prix des services d'eau est voté chaque année par les élus locaux lors du comité syndical d'Eau 17. Jusqu'alors très stable, il a augmenté le 1er janvier 2023. Pour pomper, transporter, potabiliser l'eau prélevée dans le milieu naturel et assainir les eaux usées, nous utilisons de l'électricité, des produits de traitement et des matériaux manufacturés. Or, l'inflation de ces produits et services est telle que notre politique de maîtrise budgétaire ne suffit plus à atteindre l'équilibre financier. Notre grille tarifaire évolue donc sur les lignes de consommation (m³ d'eau). Le montant de l'abonnement reste par ailleurs inchangé.

Alimentation en eau potable (+ 0,31 €/m³)

Collecte et traitement des eaux usées

+ 0,45 €/m³)

La RESE répercute l'augmentation des coûts de l'énergie et des produits de traitement au niveau de votre consommation d'eau. Les coûts fixes (abonnement) restent identiques.



Dépenses

Consommation moyenne en m³/an et montant global facturé au tarif 2023 \*

<b>.</b>	2.2	222	1111
30 m <sup>3</sup>	60 m <sup>3</sup>	90 m <sup>3</sup>	120 m <sup>3</sup>
<b>♦ 119 €</b>	179€	239 €	299 €
<b>△ △</b> 292 €	435 €	578 €	722 €

#### Mensualisation Montant des échéances lissé sur 10 mois \*\*

<b>♦ 10 €</b> ↑1€	<b>20 €</b> ↑2€	<b>25 €</b> ↑3€	30 € ↑4€
30 € ↑2€	<b>45 €</b> ↑5€	60 € ↑7€	70 € ↑10€

Votre facture finance exclusivement le service, l'entretien, l'investissement dans les ouvrages, les réseaux et les actions de protection de la ressource.





Vous êtes un professionnel ou vous disposez d'un compteur volumétrique supérieur à Ø 15 mm, contactez votre agence RESE de proximité pour estimer l'évolution de votre facture.

#### Recettes

- Les montants (arrondis) incluent la redevance compteur, l'abonnement, la consommation versés à l'agence de l'eau, à Eau 17 et à la RESE pour un raccordement en Ø15 mm.
- \*\* Les mensualités (arrondies) indiquées incluent

## «Parce que l'eau est précieuse, aidez-nous à la préserver en limitant le gaspillage >>



# (hasse au gaspi

# Astuces pour réduire votre consommation



Vérifiez régulièrement la présence d'une fuite cachée chez vous : assurez-vous qu'il n'y ait pas eu de consommation au compteur entre votre coucher et votre réveil.



Réparez rapidement les fuites visibles et cachées sur votre installation. Une simple goutte au robinet équivaut à 35 m³/an.

En 2021, Eau 17 a dénombré 1 500 millions de litres d'eau potable perdus à cause de fuites en parties privatives, (l'équivalent de 400 piscines olympiques!)



Coupez l'arrivée d'eau, purgez votre installation et fermez vos robinets lorsque vous vous absentez plusieurs semaines.



Ne laissez pas couler l'eau lors du brossage des dents. Utilisez un verre d'eau pour vous rincer la bouche.



Installez des mousseurs sur vos robinets et votre pommeau de douche. Ils réduisent le débit de 30 % à 50 %, sans perte de confort ni de pression.



Coupez l'eau, lorsque vous vous savonnez.



Réutilisez l'eau de cuisson pour dégraisser vos plats... et l'eau de lavage de vos aliments pour arroser.



Lavez la vaisselle et le linge en machine en mode Eco.



Ne laissez pas couler l'eau, remplissez un bac pour laver la vaisselle à la main.

# Mon budget .

## Maîtrisez votre budget grâce à la mensualisation

optez pour la mensualisation, vous lisserez ainsi le paiement de votre facture annuelle sur plusieurs mois. Vous pouvez la demander à tout moment. Lors de la souscription, le nombre d'échéances sera fixé en fonction du calendrier de relève et de facturation sur votre commune. À partir de la deuxième année, vous serez prélevé automatiquement sur 10 mois.



Si vous avez déjà souscrit à la mensualisation, pensez à réévaluer le montant des prélèvements, vous lisserez la hausse de prix sur l'année.



© Votre Espace Client WWW. rese.fr

Pour toutes ces démarches, connectez-vous à votre espace (lient en ligne ou contactez votre agence.

### Un réseau d'agences sur tout le département .....



**Agence RESE Aunis** Aigrefeuille-d'Aunis

05 46 35 68 24 aunis@rese17.fr

**Agence RESE Haute Saintonge Montendre / Pons** 05 46 49 42 56

hautesaintonge@rese17.fr

Siège Saintes 05 46 900 505 • accueil@rese17.fr **Agence RESE Les Estuaires** Pont-l'Abbé-d'Arnoult

05 46 97 11 92 estuaires@rese17.fr

Agence RESE Oléron Dolus-d'Oléron 05 46 75 39 64 oleron@rese17.fr

agence en ligne 24h/24 www.rese.fr

Agence RESE Saintonge Romane Saintes

05 46 96 91 06 saintongeromane@rese17.fr

Agence RESE Vals de Saintonge St-Julien-de-l'Escap 05 46 32 62 12 valsdesaintonge@rese17.fr

